

**D'UNE EUROPE FRANÇAISE A UNE FRANCE EUROPEENNE
REVE OU ILLUSION ?**

Gérard NAFILYAN

*Professeur au Collège des Hautes études européennes
Conseiller juridique auprès de la Représentation en France
de la Commission européenne*

Au terme de plus de cinquante années d'efforts qui ont jalonné l'histoire de la construction européenne, il nous appartient de nous interroger sur la place occupée par la France durant toute cette période qui, à tout le moins et personne ne peut le contester, a été très souvent marquée par la volonté exprimée par nos gouvernants d'être à la fois les inspirateurs et les promoteurs de cette grande aventure collective. Cependant elle a, en de multiples occasions, remis en cause ses propres initiatives suscitant de la part de nos partenaires des inquiétudes quant à sa volonté de mener à bien de nombreux projets qui auraient eu le mérite d'éviter ultérieurement d'avoir à affronter de nouveaux défis. Par la suite lors des différents élargissements de l'Union européenne, une problématique récurrente a fait l'objet de vives controverses qui persistent de nos jours avec acuité, à savoir : comment concilier l'élargissement et l'absolue nécessité de son approfondissement. Or, il ressort à l'évidence que l'élargissement a été privilégié compromettant ou sinon rendant illusoire la mise en œuvre d'une Union politique. Il apparaît utile dans un premier temps d'analyser la position française au cours des dernières décennies qui, après s'être engagée dans la voie de l'intégration a progressivement adopté une attitude équivoque, a en définitive abouti à porter un coup sévère au projet initial des Pères fondateurs, ce qui dans un second temps nous amènera à déterminer les raisons d'un désamour pour l'Europe constaté dans notre pays et tenter d'esquisser quelques moyens susceptibles d'être mis en œuvre pour y remédier.

I - La remise en cause progressive du processus d'intégration

A – le paradoxe français

Il semble superflu de nous livrer à une analyse des principes qui ont conduit à initié le projet conçu par les Pères fondateurs et qui trouvent leur origine dans la déclaration de Robert Schumann le 9 mai 1950. Celle-ci s'inspirant d'un modèle d'intégration devait nous conduire à la réalisation d'une Union politique. Notre propos sera, dans les développements qui suivent, de mettre en relief tout d'abord le paradoxe français. Force est de constater que si la France peut, à juste titre, se